

TARIFS DES ENTRETIENS – AVRIL 2018

Barème National

Accueil & Famille pour son service l'Atelier Familial est agréé par le Comité Départemental de Haute Garonne, à ce titre nous appliquons un barème national. Votre participation financière est proportionnelle à vos ressources.

Dès le premier entretien, vous fixerez avec le médiateur familial le montant de votre participation en regard du barème national établi proportionnellement aux ressources de chaque personne. Chaque membre de la famille s'acquitte, par lui-même, de sa quotité à l'issue de chaque séance.

Les entretiens de médiation familiale sont d'une durée de 1 heure 30 à 2 heures chacun, les entretiens d'information sont d'une durée de quarante-cinq minutes.

Nous vous invitons à vous référer au barème ci-dessous afin de déterminer votre participation financière, par personne et par séance.

Revenus mensuels (R)	Participation/séance/personne	Plancher et plafond pour chaque tranche de revenus
$R \leq Rsa \text{ Socle}$	2 €	2 €
$Rsa \text{ socle} < R \leq Smic$	5 €	5 €
$Smic < R \leq 1550 \text{ €}$	5 € + 0,3 % de R	de 8 € à 10 €
$1551 \text{ €} < R \leq 2000 \text{ €}$	5 € + 0,5 % de R	de 13 € à 15 €
$2001 < R < 2500$	5 € + 0,8 % de R	de 21 € à 25 €
$2501 \text{ €} < R \leq 3800 \text{ €}$	5 € + 1,2 % de R	de 35 € à 51 €
$3801 \text{ €} < R \leq 5300 \text{ €}$	5 € + 1,5 % de R	de 62 € à 85 €
$R > 5301 \text{ €}$	5 € + 1,8 % de R	De 100 € à 135 € max

Le règlement des entretiens se fait directement auprès du professionnel qui vous reçoit.

Les chèques sont libellés à l'ordre de l'Atelier Familial



Atelier Familial
atelierfamilial@accueillefamille.org

Espace Rencontre
Tél : 05 34 51 87 57

Médiation Familiale
Tél : 05 61 54 69 44

Fax : 05 62 48 59 58
www.accueillefamille.org

Adresse postale
BP 23060
31025 TOULOUSE, Cedex 3

Siège Social
5 Rue Champêtre
31300 TOULOUSE

N° SIRET : 776 939 027 00046 Code
FINESS : 310784855